

COMMISSION PREPARATOIRE DE L'AUTORITE  
INTERNATIONALE DES FONDS MARINS ET  
DU TRIBUNAL INTERNATIONAL DU DROIT  
DE LA MER

New York, 12-30 août 1991

RENSEIGNEMENTS SUR LE PROGRAMME DE FORMATION

Présentés par la délégation japonaise

Les programmes de formation du Japon ne sont pas limités à une seule discipline telle que la formation aux techniques d'exploration, mais couvrent toute une série de domaines depuis les connaissances générales de base sur l'exploitation minière des fonds marins jusqu'aux opérations d'extraction proprement dites. D'une façon générale, la formation comprend la formation théorique et les opérations sur le terrain.

On trouvera ci-après le plan général des programmes de formation :

1. Durée. Environ six mois.
2. Etablissement de formation. La formation sera dispensée essentiellement à l'Agence des sciences et techniques industrielles du Bureau de recherches géologiques du Japon, qui est l'annexe scientifique du Ministère du commerce international et de l'industrie.
3. Programme
  - i) Sciences fondamentales : géologie, géophysique, géologie marine, sédimentologie marine, ressources minérales marines;
  - ii) Formation spécialisée aux méthodes des sciences de la Terre appliquées au milieu marin :

- Aspects généraux de la prospection minérale en milieu marin;
  - Méthodes géophysiques (informatique, relèvement de gisements, levés bathymétriques, levés sismiques, gravité, magnétisme, mesures des flux thermiques);
  - Etudes sédimentologiques (préparation d'échantillons, analyse granulométrique, analyse des minéraux lourds, analyse des éléments grossiers, préparation en couche mince pour analyse au microscope polarisant);
- iii) Formation spécialisée à l'exploitation des minéraux des fonds marins, y compris des exercices théoriques sur les sujets suivants : gisement de nodules de manganèse, aspects généraux de la prospection minière dans les fonds marins, observations du fond des mers, environnement marin, méthodes d'échantillonnage, analyse par fluorescence X, exercice d'analyse, développement photographique embarqué, exercice de prise de vues, analyse de données embarquée, documentation et gestion des données, saisie de données sous-marines, techniques de prospection et d'extraction, protection du milieu marin, évaluation économique;
- iv) Conférences spécialisées : offre et demande de métaux non ferreux et de métaux rares, exploration et recherche de nodules de manganèse au Japon, recherches effectuées dans des engins submersibles habités;
- v) En sus de ce qui précède, une formation à bord sera assurée par la Deep Ocean Resources Development Co., Ltd. (DORD).
4. Conditions à remplir pour l'inscription. Les candidats doivent :
- i) Etre proposés par la Commission préparatoire et leur gouvernement;
  - ii) Etre diplômés de l'université ou d'un établissement équivalent et posséder des connaissances de base en géologie et en géophysique ainsi qu'une expérience professionnelle de plus de deux ans;
  - iii) Avoir une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit;
  - iv) Etre âgés de moins de 40 ans;
  - v) Jouir d'une santé physique et mentale qui leur permette de participer à la formation. A cet égard, les femmes enceintes ne seront pas autorisées à y participer.
5. Indemnités et dépenses. La partie japonaise prendra à sa charge les dépenses suivantes :
- i) Billet d'avion aller et retour (classe économique) entre le principal aéroport international et Tokyo;

- ii) Logement et petit déjeuner au Centre international de formation de Tsukuba, plus le versement d'une indemnité d'environ 4 000 yen par jour et une autre aide au titre des frais divers;
- iii) Soins médicaux gratuits pendant le séjour au Japon;
- iv) Dépenses afférentes aux voyages d'étude.

NOTE. Les conditions énumérées ci-dessus pourront être modifiées.

-----